

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE MARSEILLAN

Convocation du Conseil Municipal
MERCREDI 31 JANVIER 2018 à 18H00 salle Paul Arnaud

ORDRE DU JOUR

1. Règlement prêt de salle et du matériel (L FABRE) (Annexe 1)
2. Adhésion à l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine (S SENEGA) (Annexe 2)
3. Contrats d'Assurance des Risques Statutaires (M. ROUVIER)
4. Changement du nom de la communauté d'agglomération du bassin de Thau (MC FABRE DE ROUSSAC)
5. Mise en place de la collecte et la valorisation des Certificats d'Économie d'Énergie (S. SENEGA) (Annexe 3)
6. Cession Parcelle BT 66 (J LAFAGE)
7. Approbation du rapport de la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées) (JC ARAGON) (Annexe 4)
8. Tarif « CARTE PASS THEATRE » pour la saison culturelle 2018/2019 (MC FABRE DE ROUSSAC)
9. Investissements 2018 budget ville : autorisation anticipatrice d'ouverture de crédits (M ROUVIER)
10. Subventions 2018 (L FABRE)
11. Retrait de la délibération sur l'accueil des cirques détenant des animaux sauvages (A. KELLY)
12. Décisions du Maire (M. le Maire)

Pour le Maire empêché,
Le 1^{er} adjoint
Marc ROUVIER


